

## ANNONCE

### ➤ FORMATION ANNUELLE EN IMMUNISATION

Encore une fois, la formation annuelle en immunisation aura lieu en région au cours du mois d'octobre.

Date	Établissements	Salle
Mardi 2 octobre 2018 9 h à 16 h	Hôpital La Sarre 679, 2 <sup>e</sup> Rue Est La Sarre	Salle Paul Fortin (Sommet 1 et 2) 4 <sup>e</sup> étage
Jeudi 4 octobre 2018 9 h à 16 h	Hôpital Ville-Marie Pavillon Sainte-Famille 22, rue Notre-Dame Nord Ville-Marie	Salle Pierre-Larouche Local B-313
Vendredi 5 octobre 2018 9 h à 16 h	CSSS de Rouyn-Noranda Pavillon Youville 3, 9 <sup>e</sup> Rue Rouyn-Noranda	Salle Lionel-Paiement 1 <sup>er</sup> étage
Mercredi 10 octobre 2018 9 h à 16 h	CLSC d'Amos 632, 1 <sup>re</sup> Rue Ouest Amos	Salle 230
Vendredi 12 octobre 2018 9 h à 16 h	CLSC de la Vallée-de-l'Or Pavillon Germain-Bigué 725, 6 <sup>e</sup> Rue Val-d'Or	Salle Clément Fontaine Local B6-637, 6 <sup>e</sup> étage

Toutes les vaccinatrices de la région sont invitées à y assister, à l'endroit de leur choix. Aucune inscription n'est requise.

Le programme de la rencontre n'est pas encore déterminé. Sachez toutefois que l'après-midi débutera par une mise au point sur les changements concernant la prochaine saison de vaccination contre la grippe.

### ➤ FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Une nouvelle formation complémentaire est planifiée le 30 octobre prochain. Cette formation s'adresse aux professionnels qui débutent en vaccination et qui n'ont jamais suivi de formation de base en immunisation. La personne intéressée doit procéder de la façon suivante :

1. Suivre la [formation de base sur l'immunisation en ligne](#)
2. S'inscrire à la formation complémentaire auprès de Chantal Vachon. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les coordonnées de la prochaine rencontre. Le prérequis pour participer est d'avoir complété la formation de base en ligne. Au moment de l'inscription, l'attestation de participation doit être envoyée par courriel à [chantal\\_vachon@ssss.gouv.qc.ca](mailto:chantal_vachon@ssss.gouv.qc.ca).

<b>DATE</b>	<b>Mardi 30 octobre 2018</b>
<b>ENDROIT</b>	<b>Salle La Perpétuelle (1<sup>er</sup> étage) – Pavillon Youville Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue 3, 9<sup>e</sup> Rue, Rouyn-Noranda</b>
<b>HEURE</b>	<b>De 8h30 à 16h30</b>

## ACTUALITÉS

### ➤ ERRATUM

#### Déclaration de MCI

Nous avons présenté dans le dernier bulletin (voir les *Actualités* du [numéro de juin 2018](#)) une manière de remplir le format dynamique du [formulaire de déclaration des manifestations cliniques inhabituelles \(MCI\)](#) puis de l'acheminer par courriel à Nathalie Deshaies.

On nous a souligné que le nouveau logiciel de courriel dont nous disposons dans le réseau (*Outlook*) ne permet pas de chiffrer les courriels. Ainsi, il n'est pas possible d'envoyer des données nominales.

Il faut donc continuer d'utiliser le bon vieux télécopieur : 819-764-4537. Celui-là est confidentiel !

### ➤ MISE À JOUR SEPTEMBRE 2018 DU PIQ

Outre les modifications majeures des indications du vaccin contre la grippe, voici les modifications à suivre sous peu dans le PIQ; ces sujets sont à l'ordre du jour de la formation annuelle.

- Nouveau calendrier de vaccination préexposition contre la rage.
- Vaccin contre les VPH indiqué pour les garçons à risque élevé âgés de 9 à 13 ans.

### ➤ COUVERTURES VACCINALES EN MILIEU SCOLAIRE 2017-2018

Nous vous invitons à consulter le site Internet du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue pour voir les résultats de la couverture vaccinale en milieu scolaire en suivant les liens suivants :

- [Élèves de 4<sup>e</sup> année du primaire protégés contre l'hépatite B \(2017-2018\)](#)
- [Élèves de 4<sup>e</sup> année du primaire vaccinés contre les virus du papillome humain \(2017-2018\)](#)
- [Filles de 3<sup>e</sup> année du secondaire protégées contre les virus du papillome humain \(2017-2018\)](#)
- [Élèves de 3<sup>e</sup> année du secondaire protégés contre la coqueluche \(2017-2018\)](#)
- [Élèves de 3<sup>e</sup> année du secondaire protégés contre le méningocoque C \(2017-2018\)](#)
- [Élèves de maternelle \(5 ans\), 4<sup>e</sup> année du primaire et 3<sup>e</sup> année du secondaire protégés contre la rougeole \(2017-2018\)](#)
- [Élèves de 3<sup>e</sup> année du secondaire ayant un statut vaccinal complet \(2017-2018\)](#)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### ➤ IL FAUT ATTENDRE UN DÉLAI DE 12 MOIS APRÈS UN ÉPISODE DE ZONA AVANT D'ADMINISTRER LE VACCIN

Bien sûr, vous connaissez ce délai à respecter. Sauf que plusieurs s'interrogent sur le moment précis de l'épisode. Doit-on calculer l'intervalle à partir du début des symptômes (douleurs et éruption) ou à partir de la fin de ceux-ci? On sait que malheureusement certaines personnes éprouveront des douleurs dues à la névrite postherpétique pendant de longs mois.

La réponse à cette question vient de la compréhension du zona. Cette manifestation clinique survient lorsque l'immunité contre la varicelle diminue. Le virus caché dans un ganglion sensitif peut se réactiver : il s'exprime dans un territoire, ce qui a pour effet de générer une réponse immunitaire (effet de rappel ou *booster*). Il s'ensuit une augmentation des anticorps contre la varicelle. Cette réponse s'amorce dès le moment où apparaissent les premiers symptômes.

Il est inutile de vacciner une personne contre le zona lorsque ses anticorps contre la varicelle sont élevés. Le délai de 12 mois a été déterminé par le Comité sur l'immunisation du Québec. Il est biologiquement plausible que les anticorps aient alors diminué.

Ainsi, on pourrait préciser davantage l'affirmation : il faut attendre un délai de 12 mois après le début de l'épisode de zona avant d'administrer le vaccin.

Comme pour toute règle, il existe une exception. La personne qui fait un zona ophtalmique avec atteinte oculaire sera vaccinée 12 mois après le début de l'épisode de zona seulement si au moins 6 mois se sont écoulés depuis la fin d'un traitement actif. Si ce dernier se prolonge au-delà de 6 mois, le délai avant d'administrer le vaccin sera supérieur à 12 mois.

- Responsable en immunisation : M<sup>me</sup> Isabelle Kirouac, [isabelle\\_kirouac1@ssss.gouv.qc.ca](mailto:isabelle_kirouac1@ssss.gouv.qc.ca)
- Médecin-conseil : D<sup>re</sup> Nicole Bouchard, [nbouchar@ssss.gouv.qc.ca](mailto:nbouchar@ssss.gouv.qc.ca)

Téléphone: 819 764-3264 Télécopieur : 819 764-4537

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de l'Abitibi-  
Témiscamingue

Québec 